



Les sections CGT Finances 44

Mis en forme

L'esprit de conquête

Mis en forme

COMPTE RENDU DU CHS DU 25 novembre 2009

I - POINT SUR LE « TRIPODE »

A la demande des représentants des personnels, ce point est devenu le point n° 1 de ce CHS. Alors que le CTPM du 16 octobre laissait entrevoir une fin de non recevoir pour le financement du documentaire sur l'amiante dans l'immeuble du Tripode de Nantes, l'intersyndicale 44 décidait de geler le financement des dépenses demander par les administrations.

La réunion du groupe de travail amiante, 18 novembre 2009, se réunissant dans le prolongement de cette réunion a apporté des réponses plutôt positives.

C'est ainsi que :

Les maladies professionnelles liées à l'amiante sont reconnues

- Le ministre Woerth va signifier aux chefs de services des ministères ainsi qu'au directeur des retraites de l'Etat, de favoriser la reconnaissance rapide des pathologies liées à l'amiante.

Le suivi médical

Il va être aligné sur celui des agents reconnus en exposition professionnelle (visite médicale approfondie, scanner, examen fonctionnel respiratoire, tous les 6 ans)

Au niveau du CHS 44

Avant le 20 décembre la liste « anonymisée » des résultats de scanners devrait nous être communiquée.

Le Financement du film documentaire

Considérant que la réalisation de ce film ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de prévention les ministères confirment leur refus de financement mais affectent les 10000 €, réservés par le CHS 44, à des actions de prévention contre le risque amiante. C'est ainsi que le CHS 44 a proposé d'affecter 2000 € à ADDEVA 44 et 8000 € à l'INSERM. **Cette proposition a été votée à l'unanimité par les membres du CHS 44.**

Prenant en compte ces avancées positives l'intersyndicale, après avoir regretté d'avoir été obligée de menacer le blocage des crédits, a accepté de débattre sur les dépenses proposées par les administrations.

Mais le combat n'est pas terminé !

- Pour des raisons législatives le TRIPODE n'est pas reconnu site amianté !

Les conséquences ne sont pas neutres ... Accès à la pré retraite interdit aux fonctionnaires des finances ... même lorsqu'ils sont malades ou en rémission de cancer.

II –EXAMEN DES PROPOSITIONS D ACTION.

- Tous sites : Tapis de souris , repose-poignets, repose-pieds: environ 4000€
Lampes de bureau ou luminaires sur pied: 600€
Achat de sièges adaptés sur avis du Médecin de Prévention pour plusieurs sites. Accord après essais des sièges les mieux adaptés aux agents : un peu plus de 4000€ pour la DSF, Pension, DGCCRF, Trésor.
Achat de trousse de secours: 2000€ pour les trésoreries du 44, avec la nécessité de les attribuer à un responsable « secouriste » dans chaque poste.
- Achat de fontaines à eau (Trésoreries de Rezé, Clisson, St Nazaire Municipale et TG): 3160€
- Installation élévateur (plate-forme verticale) et sas d'entrée pour permettre accessibilité handicapés : 25900€ au DIT.
- Formations diverses pour services de sécurité des Pensions: 1560€
- Stage de sécurité routière pour la Douane (utilisation de scooter dans le cadre du service) 390€ environ.
- Réfection ventilation mécanique (Trésorerie de Savenay): 1500€
- Remplacement interrupteurs par système de radar volumétrique (éclairage des escaliers à la Trésorerie Générale): 2300€
- Pose de picots anti- pigeons sur bords de fenêtres à Saint- Nazaire: 1260€
- Appareils à ultra sons pour les Domaines et les huissiers du Trésor (contre les chiens agressifs), souris pour gaucher, appareil téléphonique technologie « bluetooth » : 1100€ environ.
- Financement d'un sas à l'entrée du bâtiment de la direction à Cambronne : 11848 €
- Financement d'un rideau d'air chaud à Ancenis : 4225 €

III – DIAPORAMA SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX.

Les médecins de prévention ont présenté à l'assemblée du CHS un diaporama présentant les différents aspects des risques psychosociaux.

Cette présentation de la plus haute importance a retenu l'attention de tous les membres, des deux parités. On a ainsi pu noter que le TPG accepte dorénavant d'aborder ce sujet en CHS ... une évolution qu'il convient de souligner !

LES MEMBRES PRESENTS DE LA DELEGATION CGT AU CHS44

Jean Pierre CAILLER , jean-pierre.cailler@dgfip.finances.gouv.fr

Alain NEVEU : alain.neveu@dgfip.finances.gouv.fr